

DEC190501INSIS

Décision portant nomination de Monsieur Yves Rémond en qualité de chargé de mission institut (CMI)

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Sur proposition du directeur de l'Institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes;

DECIDE :

Article 1

Monsieur Yves Rémond, Professeur des universités de classe exceptionnelle, est nommé chargé de mission institut (CMI) auprès de l'institut des sciences de l'ingénierie et des systèmes à compter du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet d'assurer la codirection de l'ITMO Technologies pour la santé de l'Alliance AVIESAN.

Pour l'exercice de cette mission, Monsieur Yves Rémond demeure affecté à l'UMR7357 – ICube à Strasbourg

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le **22 MAI 2019**

Pour le président-directeur général
et par délégation
Le Directeur Général Délégué à la Science

Alain Schuhl

